

## **PR 1000222776 Services d'interprétation**

**Question # 1:** Quelle est la valeur prévue du contrat subséquent?

Réponse # 1: La valeur du contrat subséquent sera déterminée en utilisant la proposition du soumissionnaire retenu. À ce titre, ce besoin est estimé au-dessus de l'Accord de libre-échange Canada-Corée de \$100 000, taxes comprises.

**Question # 2:** M5 indique 30 minutes d'utilisation par mois. Cela semble très faible. Est-ce une estimation précise du volume? Nous comprenons qu'il n'y a aucune garantie, mais nous apprécierons une estimation de bonne foi.

Réponse# 2: les services d'interprétation peuvent atteindre jusqu'à environ 15 000 minutes par mois. C'est une approximation de 50 appels de 10 minutes par jour 7 jours sur 7). Cependant, ces approximations peuvent varier en fonction de l'évolution de la situation du COVID-19. Ci-jointe, vous trouvez une révision des critères techniques.

**Question # 3:** 4.1.1.1 mentionne les curriculum vitae et les ressources proposées, mais les exigences obligatoires et cotées ne mentionnent pas de ressources individuelles spécifiques. Sachant qu'un grand nombre de ressources peut être appelé à interpréter dans de nombreuses langues, veuillez confirmer que les soumissionnaires peuvent discuter de manière générale de leur équipe de ressources comme l'exigent les critères d'évaluation (c'est-à-dire pas de noms ou de CV spécifiques).

Réponse # 3: 4.1.1.1 stipule ce qu'un soumissionnaire doit fournir concernant les critères techniques. Si ces points ne sont pas identifiés dans le paragraphe 4.1.1.1, ils ne sont donc pas requis.

**Question # 4:** O5 exige que les soumissionnaires détaillent les coûts associés à l'exigence, mais la base de paiement ne demande qu'un taux horaire. Veuillez confirmer ce qui suit:

- Les informations sur les prix ne doivent apparaître que dans l'offre financière, n'est-ce pas ?.
- Qu'est-ce qui devrait être inclus dans la soumission technique en réponse à M5?
- Comment le prix / score évalué par le soumissionnaire sera-t-il calculé?

Réponse n ° 4:

- Les informations sur les prix ne doivent apparaître que dans la section II Soumission financière ;
- Une révision du critère technique obligatoire O5 est jointe ; et
- Le prix / la note évaluée par le soumissionnaire seront évalués en utilisant sa proposition financière en corrélation avec la méthode de sélection telle qu'identifiée dans le paragraphe 4.2 de la demande de proposition.

Veuillez noter qu'une modification à la section Base de paiement est jointe en remplacement de celle contenue dans la DPP

**Question # 5:** Veuillez confirmer que toutes les demandes d'interprétation dans le cadre de ce contrat s'effectueront ou pourront être effectuées par téléphone.

Réponse # 5: Il est prévu que les services d'interprétation s'effectueront par téléphone, ou de façon virtuelle. A noter que la majorité des services d'interprétation se dérouleront par téléphone.

**Question # 6 :** Concernant le critère C1, veuillez confirmer que les soumissionnaires doivent seulement énumérer les langues parlées pour lesquelles ils peuvent fournir les services tel qu'indiqué dans la DDP.

Réponse # 6: Les soumissionnaires doivent fournir une liste de toutes les langues parlées pour les besoins de cette DPP.

Modification #1 de la demande de proposition : 1000222776

La modification #1 de la demande de proposition vise à:

1. Modifier les critères techniques en supprimant C5 dans son intégralité;
2. Supprimer la section 6.7.1 Base de paiement - Taux horaire ferme et la remplacer par ce qui suit:

6.7.1 Base de paiement révisée - Taux horaire ferme

L'entrepreneur sera payé au taux horaire ferme suivant, pour les travaux exécutés conformément au contrat. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Période Initiale	Services	Taux horaire (A)	Niveau d'effort estimé par mois (heures) (B)	Durée du contrat (Mois) (C)	Valeur estimée totale du contrat (D) (A) X (B) X (C)
Attribution du contrat au 31 mars 2021	Services d'interprétation	\$	Jusqu'à 250 heures	3	\$

Période optionnelle #1	Services	Taux horaire (A1)	Niveau d'effort estimé par mois (heures) (B1)	Durée du contrat (Mois) (C1)	Valeur estimée totale du contrat (D1) (A1) X (B1) X (C1)
1 avril au 31 juillet 2021	Services d'interprétation	\$	Jusqu'à 250 heures	4	\$

Période optionnelle #2	Services	Taux horaire (A2)	Niveau de travail estimé par mois (heures) (B2)	Durée du contrat (mois) (C2)	Valeur estimée totale du contrat (D2) (A2) X (B2) X (C2)
1 août au 30 novembre 2021	Services d'interprétation	\$	Jusqu'à 250 heures	4	\$

Prix total évalué du contrat:  $D + D1 + D2 =$  \_\_\_\_\_